MUNICIPALITÉ
DE
RIVIÈRE-BEAUDETTE

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-08-01

Avis public est donné par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil du 9 juin 2025, le conseil a adopté le *Règlement numéro 2020-08-01 modifiant le Règlement 2020-08 sur la gestion contractuelle.* Ce règlement a pour objet de mettre à jour les règles entourant sa gestion contractuelle. Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Rivière-Beaudette, ce 11ième jour du mois de juin de l'an deux mille-vingt-cinq.

Natasha Pagé
Directrice générale, greffière et trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Natasha Pagé, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Rivière-Beaudette, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité de Rivière-Beaudette et dans la vitrine d'affichage extérieur à l'hôtel de ville au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette en date du 11ième jour du mois de juin 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat ce 11ième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-cinq.

Natasha Pagé
Directrice générale, greffière et trésorière